

# RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA CHAZE DE PEYRE DU 18 JUILLET 2013

Présents et représentés : 9 conseillers

Absents excusés : 2 conseillers

## 1. Travaux d'extension du cimetière communal

Le marché en procédure adaptée a été notifié à l'entreprise DELORT de Fournels, dont l'entreprise MARQUET de Saint-Flour est sous-traitant pour les travaux de terrassement. Le chantier devrait débuter le 1<sup>er</sup> septembre 2013, et durer 3 mois au maximum.

Quatre élus se relayeront pour suivre les réunions de chantier.

## 2. Eclairage public

Vimenet et La Pignède doivent recevoir un éclairage supplémentaire.

3. Les travaux de changement des fermetures de l'ancienne mairie sont terminés
4. Vote à l'unanimité de la décision modificative n°1 qui impacte les budgets, principal et assainissement.

**Article unique** – Modifie les **budgets, principal et assainissement, de 2013** comme indiqué dans les tableaux ci-dessous :

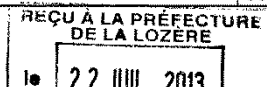
### BUDGET PRINCIPAL 2013

SECTION DE FONCTIONNEMENT			
Dépenses		Recettes	
article	montant	article	montant
022 : Dépenses imprévues	155,00	7325 : Fonds péréquation Inter	2255
023 : Virement à section investissem	2100,00		
<b>Totaux</b>	<b>2255,00</b>	<b>Totaux</b>	<b>2255,00</b>
SECTION D'INVESTISSEMENT			
Dépenses		Recettes	
204164 : Subv° p/Investiss Assainisst	2100,00	021 : virmt de section fonctiont	2100,00
<b>Totaux</b>	<b>2100,00</b>	<b>Totaux</b>	<b>2100,00</b>

### BUDGET ASSAINISSEMENT 2013

SECTION D'EXPLOITATION			
Dépenses		Recettes	
article	montant	article	montant
022 : Dépenses imprévues	-900,00		
023 : Virement à section invest	900,00		
<b>Totaux</b>	<b>0,00</b>	<b>Totaux</b>	<b>0,00</b>
SECTION D'INVESTISSEMENT			
Dépenses		Recettes	
020 : Dépenses imprévues	-900,00	021 : virmt de section exploit°	900,00
2111-1001 - Terrains nus	3900,00	1314 : subv budget ppal	2100,00
<b>Totaux</b>	<b>3000,00</b>	<b>Totaux</b>	<b>3000,00</b>

délibération rendue exécutoire  
le 22 JUL. 2013  
Réception en Préfecture



Pour extrait conforme  
Le Maire

Assainissement : Le terrain d'implantation de la station d'épuration de Lasbros a été acheté à l'indivision THERON, comme prévu par délibération du 13 décembre 2012.